

2^{ÈME}
ÉDITION

20
17

Assises
régionales
des
risques
naturels



27 et 28 Juin
Saint-Denis

Île de La Réunion





Un plan d'actions renouvelé pour les prochaines années...



*Restitutions des ateliers thématiques
du 27 juin 2017 après-midi
Suivies de Tables-rondes*





20
17

... Pour des citoyens davantage acteurs des risques

Restitution de l'atelier

« *Culture du risque: pour transcender
la mémoire... »*

Par Mickaël HOAREAU – Meteor OI



2ÈME
ÉDITION



27 et 28 Juin
Saint-Denis
Île de La Réunion

Responsabilité Citoyenne

Communication

Mémoire

Éducation

Assises
régionales
des
risques
naturels



20
17



... Pour des citoyens davantage acteurs des risques



Table-ronde



2ÈME
ÉDITION



27 et 28 Juin
Saint-Denis
Île de La Réunion



... Pour des stratégies de gestion de crise adaptées

Restitution de l'atelier

*« La gestion de crise: de la perception
individuelle à l'organisation collective »*

Par Sébastien AUDEBERT



Points clés du sondage

- Forte appropriation par la population des dispositions de gestion de crise en cas de cyclone
- Perception du risque moins marquée pour les autres aléas
- Bonne compréhension des notions de vigilance et d'alerte et bonne connaissance des vigilances existantes
- Importance des médias traditionnels dans la diffusion des alertes mais montée en puissance des nouveaux médias

Points clés du sondage

- Très bonne satisfaction sur la façon d'avertir et d'informer en cas d'apparition d'un risque naturel (tx satisfaction : 86%)
- Quand pas satisfait -> pédagogie insuffisante ou information trop tardive
- Les demandes d'amélioration portent sur ces deux points

Points clés du sondage

- Les précautions sont prises uniquement à l'approche d'un phénomène (sous-entendu cyclonique). Constitution de réserves alimentaires et d'eau
- 80 % satisfaits des modalités de fermeture des écoles
- Ceux qui ne sont pas satisfaits demandent plus de délai de prévenance pour s'organiser
- Attente de davantage d'informations sur les dispositions pratiques à prendre

Points forts de l'organisation actuelle

- L'organisation actuelle, centralisée et verticale est connue et reconnue
- Il y a une bonne connaissance des aléas sur le territoire
- Le groupe souligne l'amélioration et la pertinence actuelle de la prévision météo et en particulier la prévision cyclonique
- Les vecteurs de communication actuels sont connus et reconnus (radio et télé)

Mais de nécessaires points de vigilance

- Clarté de l'alerte et de la communication qui en découle
- Appropriation et respect des consignes par la population
- Conscience et mémoire de son exposition personnelle aux risques
- Le véritable problème : la perception moindre par la population de l'importance des autres aléas par rapport à l'aléa cyclonique

Mais de nécessaires points de vigilance

- La gestion des délais de prévenance pour la gestion des écoles et des transports
- La question de la sectorisation territoriale de la gestion de crise
- La vulnérabilité des réseaux (ex : black out électrique total en 2002 au cours de Dina)
- Exercices et retours d'expérience : trop peu ?
- Formation des acteurs de la gestion de crise

Axes de travail : 1 Mieux informer avant et pendant la crise

- Mieux communiquer sur les autres aléas que les cyclones (volcan, glissement de terrain, tsunami...) et insister sur l'exposition réelle des personnes (information territorialisée)
- Mieux organiser la communication vers le public notamment lorsque les dispositifs de gestion de crise sont territorialisés : quelle attitude à suivre ?
- Proposer un portail internet centralisé
- Réviser les dispositifs ORSEC pour intégrer les réseaux sociaux et les MSGU, notamment structurer les échanges d'informations montantes par l'utilisation des MSGU

Axes de travail : 2 Former et mieux préparer à la crise

- Poursuivre la formation des collectivités et les retours d'expérience à tous les niveaux
- Former à l'échelle locale (au plus près) :
scolaires, comités de quartier...
- Tester la résilience : Plus d'exercices ?
- Planifier à tous les niveaux ?

Axes de travail : 3 mieux structurer et coordonner la réponse publique

- Mettre en place des réserves communales de sécurité civile
- Améliorer la résilience des réseaux (se souvenir du black out électrique complet survenu en 2002 lors de Dina) et se préparer à cette éventualité
- Garantir la continuité des services publics par la généralisation des plans de continuité d'activité (PCA)
- Renforcer l'interaction entre les échelles de décision : Etat, Communes, EPCI, Quartiers ?

Axes de travail : 4 mieux prendre en compte les problématiques individuelles

- Gérer les impacts sur la vie économique (ex en harmonisant les dispositions prévues pour les salariés)
- Améliorer l'anticipation des mesures touchant la population : par ex mieux prendre en compte les difficultés de circulation et donc le temps nécessaire à la population pour se mettre en sécurité
- DONC : Intégrer ces propositions dans un schéma de prévention des risques actualisé

A l'échelle de la zone

- Fatalité face aux risques
- Importance du pilotage centralisé et nécessité d'améliorer la gestion au niveau local (PCS, exercices, RETEX)
- Fragilité des moyens locaux et importance de la solidarité pour faire face aux catastrophes importantes

A l'échelle de la zone

- Difficultés à suivre les évolutions démographiques
- Mozambique : conflits de pouvoirs entre élus locaux et Etat central
- Madagascar : difficultés à coordonner les actions menées par l'ensemble des acteurs (gouvernement, ONG)
- Moyens d'interventions insuffisants

Assises
régionales
des
risques
naturels



20
17



... Pour des stratégies de gestion de crise adaptées



Table-ronde



2ÈME
ÉDITION



27 et 28 Juin
Saint-Denis
Île de La Réunion



...Vers un aménagement plus résilient

*Restitution de l'atelier
« L'urbanisme de prévention
des risques »
Par Aurélie RIVIERE*



Pourquoi cette réflexion

3^{ème} objectif du PGRI



« Réduire la vulnérabilité actuelle et augmenter la résilience du territoire face aux inondations »

4^{ème} objectif du PGRI

« Concilier les aménagements futurs et les aléas »



2^{ÈME} EDITION : LE 27 & 28 JUIN 2017 À SAINT-DENIS - ILE DE LA RÉUNION

VERBATIM des GT de préparation

Le GT s'est réuni deux fois en mai, les réflexions principales du groupe étaient les suivantes :

La réglementation est un frein à l'inventivité

Les études initiales coûtent cher

Le PPR est une contrainte

La prise en compte des risques dans le cadre des rénovations urbaines coûte cher

La Réunion est un territoire urbain à densifier !

Les solutions innovantes sont coûteuses et risquées

La fréquence de révision des PPR est trop faible

Trop de négation du risque

La concertation entre Aménageurs, Etat et Collectivités est insuffisante

Le foncier manque

Conflit entre normes de construction et les contraintes réglementaires

Les choix architecturaux actuels sont vulnérables au vent

Objectif partagé de résilience

Un aménagement résilient

- Garantit la sécurité des personnes
- Réduit les dommages
- Facilite la gestion de crise
- Garantit la reprise de l'activité économique

Points clés du diagnostic

"Aménagement sous contraintes : comment intégrer le risque pour une meilleure résilience des territoires et des réseaux«

Thème exploré aux 3 échelles :

- l'aménagement du territoire,
- le projet d'aménagement,
- les règles de construction.

Point d'approfondissement pour 3 thématiques à ces échelles :

- la gestion des eaux pluviales,
- l'aménagement en zone d'aléa moyen MVT,
- l'aménagement en zone d'aléa moyen inondation.

Les freins

Aménagement du territoire

- Peu de prise en compte des contraintes d'assainissement pluvial.
- Insuffisance de concertation entre les différents porteurs de projet, notamment pour les très grands projets (écocités ..)
- le PPR est utilisé comme un principe d'aménagement.
- Maintien ou reconquête des écoulements historiques dans les espaces urbains urbanisés.
- Manque de foncier et coût.
- Particularité de la topographie à la Réunion
- Adaptation du SDEP aux particularités topographiques.
- Manque de traduction opérationnelle des études scientifiques (GIML, Mvt Grand Ilet)
- La réglementation bride-t-elle l'innovation ?

Les freins

Projet d'aménagement

- Adapter le dimensionnement du réseau au confort socialement acceptable (rue inondée).
- « La modernité est un fléau pour l'écoulement des eaux pluviales ».
- Importance (emprise et coût) du dimensionnement des réseaux d'eaux pluviales.
- Pérennité des ouvrages de ralentissement et de protection.
- Conflit de normes PPR, accessibilité, RTA Dom.
- Intégration des risques présente un surcoût et une dégradation du cadre de vie.
- Incompatibilité des aménagements sécuritaires de voiries et la gestion des eaux pluviales.

Les freins

La construction

- Coût de la prise en compte de la réduction de la vulnérabilité dans le cadre des réhabilitations urbaines.
- Tenir compte dans le financement des réhabilitations de l'intégration de la réduction de la vulnérabilité.
- Importance des coûts d'études initiales (Pluvial, EU, MVT).
- Défaut de compétences de mise en œuvre des outils de drainage.
- Imparfaite perception des différents zonages et des prescriptions liées.
- Les constructions créoles étaient bioclimatiques avant que le terme soit inventé. Mise en œuvre de superstructures vulnérables aux intempéries (vent). Principe métropolitain peu applicable.

Points clés d'amélioration

Aménagement du territoire

- Traduire les SDEP dans les PLU en territorialisant le zonage.
- Mise en place sur un portail unique les documents de planification territoriaux.
- Mise en place de stratégie de territoire pour la gestion des risques de mouvement de terrain pouvant conduire à des zones d'aménagements concertées (logement, habitation..).
- Mise en place de stratégie de territoire pour la gestion des risques d'inondation littoral.

Points clés d'amélioration

Projets d'Aménagement

- Flécher et mobiliser des crédits sur la thématique de l'innovation dans la gestion des risques.
- Mettre en place une gouvernance Risques naturels intégrée au comité de pilotage des projets.
- Réaliser un contrôle de la bonne gestion des EP dès le projet en respect des prescriptions des schémas directeur EP. Changer les habitudes des constructeurs et des architectes pour une meilleure gestion à la parcelle et en faire bénéficier le réseau public.
- Caractériser les conflits de normes (thermiques, accessibilité, urbanisme).
- Mieux définir les cahiers des charges des exigences techniques des maîtres d'ouvrages.

Points clés d'amélioration

Projets d'Aménagement

- Caractériser et valoriser le gain du nombre de personnes bénéficiant de la réduction de vulnérabilité, quantifier le dommage évité.
- Tenir compte dans le financement des réhabilitations de l'intégration de la réduction de la vulnérabilité.
- Intégrer le diagnostic de vulnérabilité dans le cadre des projets de Lutte contre l'Habitat Indigne.
- Promouvoir et inciter l'établissement d'études techniques préalables (géotechniques, hydrauliques...)

Points clés d'amélioration

La construction

- Financement des études à la parcelle des particuliers (à supporter par les fonds publics) (exemple : aides isolation thermique ..)
- Actualiser le guide des bonnes pratiques pour la construction, favoriser le bon sens et capitaliser le savoir des anciens.
- Mise en œuvre expérimentale d'une commission de validation paritaire des projets pour une acceptation collégiale du risque et une responsabilité partagée.
- Guide de définition de la côte de référence topographique pour une interprétation homogène sur les communes (possible annexe PPR)
- Faciliter l'initiative individuelle de réduction de la vulnérabilité.
- Formation des professionnels à la mise en œuvre de techniques de construction (drainage...).

Les priorités

- Profiter du transfert de compétences fixé par la loi NOTRE, et de la GEMAPI pour mettre en place des pôles de compétence intercommunaux (suivi et entretien des ouvrages).
- Développer la démarche de diagnostic de vulnérabilité des enjeux dans le cadre des projets d'habitat et de rénovation urbaine.
 - Permettre l'expérimentation d'une optimisation des réseaux EP.
 - Réaliser un contrôle de la bonne gestion des EP dès le projet, en respect des prescriptions des schémas directeur EP et intégrer les coûts de gestion et de maintenance.
 - Mettre en place un inventaire et une valorisation des bonnes pratiques relatives aux aménagements résilients.
 - Mise en place sur un portail unique les documents de planification territoriaux.
- L'innovation doit venir des collectivités et être accompagnée par l'Etat.
- Inverser la réflexion dans les projets d'aménagements.

Assises
régionales
des
risques
naturels



20
17



...Vers un aménagement plus résilient

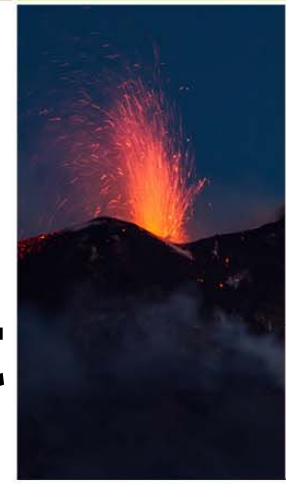


Table-ronde



2ÈME
ÉDITION



27 et 28 Juin
Saint-Denis
Île de La Réunion